



CC Porte Océane du Limousin (Siren : 200059400)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Junien
Arrondissement	Rochechouart
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Joel RATIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 avenue Voltaire
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87200 Saint-Junien
Téléphone	05 55 02 14 60
Fax	05 55 02 19 24
Courriel	contact@cc-vienneplane.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 611
-----------------------------	--------

Densité moyenne 78,26

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Chaillac-sur-Vienne (218703007)	1 245
87	Chéronnac (218704401)	342
87	Javerdat (218707800)	722
87	Les Salles-Lavauguyon (218718906)	181
87	Oradour-sur-Glane (218711000)	2 450
87	Rochechouart (218712602)	3 946
87	Saillat-sur-Vienne (218713105)	862
87	Saint-Brice-sur-Vienne (218714004)	1 691
87	Saint-Junien (218715407)	11 676
87	Saint-Martin-de-Jussac (218716405)	564
87	Saint-Victurnien (218718500)	1 802
87	Vayres (218719904)	904
87	Videix (218720407)	226

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>Service Public d'Assainissement Non Collectif Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif qui aura pour mission le contrôle des installations neuves et existantes.</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : reprise des compétences du SICTOM, à savoir : - collecte et traitement des ordures ménagères - mise en oeuvre d'une politique du tri sélectif (déchetterie, éco-point, encombrants ménagers, autres...) - réhabilitation de la décharge de Saint-Junien et valorisation de l'espace - adhésion au SYDED (centre de transfert...)</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : reprise des compétences du SICTOM, à savoir : - collecte et traitement des ordures ménagères - mise en oeuvre d'une politique du tri sélectif (déchetterie, éco-point, encombrants ménagers, autres...) - réhabilitation de la décharge de Saint-Junien et valorisation de l'espace - adhésion au SYDED (centre de transfert...)</i> - Autres actions environnementales <i>- entretien des bords des rivières : adhésion au SABVM et au SIVOM Vienne-Gorre - protection du milieu aquatique (faune et flore) sur la Vienne et la Glane et leur chevelu, dans le cadre de la sauvegarde de l'écrevisse à pattes blanches</i>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économiques existantes - création, gestion et entretien de zones d'activités économiques

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- *Action en faveur du développement économique (ateliers relais, aides économiques). - Démarche Collective Territorialisée en faveur de l'artisanat, du commerce et des services - promotion et communication économiques sur l'ensemble du territoire intercommunal - construction, aménagement, équipement, gestion et entretien d'une pépinière d'entreprises sise à Saint-Junien, Parc Axial - accueil de programmes d'actions en faveur de l'emploi et de la formation par des chantiers d'insertion - friches industrielles : Opération de requalification des zones de friches industrielles suivantes : - ex bâtiment Cofpa situé quai des Mégisseries et Chemin des Selles à Saint-Junien : section cadastrée AN61, 62, 63, 64, 71, 82, 83, 154, 168, d'une contenance de 2ha 12a 48ca. - ex bâtiment Vaugelaude situé 14, chemin du Goth à Saint-Junine : section cadastrée AM 32, d'une contenance de 1ha 37a 82 ca - usine du Bouchet à Saint-Brice sur Vienne : section cadastrée E 402, 403, 405, d'une contenance de 2 ha 22 a 50 ca.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Culture : - adhésion à l'EPCC (établissement public de coopération culturelle Vienne-Glane) pour les équipements transférés suivants : création, gestion et entretien du centre culturel à Saint-Junien ; gestion, aménagement, entretien et équipement du pôle cinématographique de Saint-Junien ; organisation d'un festival d'été et trois expositions événementielles par an au printemps et en automne. - construction, gestion et entretien d'un musée du papier à Saillat sur Vienne - création, gestion et entretien d'une maison des Troubadours à Chaillas sur Vienne - création, entretien et gestion d'une école de musique intercommunale - intervention musicale en milieu scolaire - création, équipement, entretien et gestion d'un pôle multimédia à Saint Brice sur Vienne et St Victurnien

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : - construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs : adjonction d'un bassin couvert à la piscine d'été à Saint-Junien avec gestion et entretien de l'ensemble de cet équipement sportif, piscine d'été et piscine d'hiver; création, entretien et gestion d'un complexe sportif à Oradour-sur-Glane création, équipement, entretien et gestion d'une base nautique à Saint-Victurnien - transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré lié à l'activité du centre aqua-récréatif, - transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré du territoire, lié à l'activité de la base VTT

- Activités péri-scolaires

- Création et gestion d'un C.E.L. pour les communes membres qui veulent y adhérer - Entretien et gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement intercommunal à Chaillac/Vienne, dénommé accueil de loisirs intercommunal Vienne Glane

- Activités culturelles ou socioculturelles

Culture : - adhésion à l'EPCC (établissement public de coopération culturelle Vienne-Glane) pour les équipements transférés suivants : création, gestion et entretien du centre culturel à Saint-Junien ; gestion, aménagement, entretien et équipement du pôle cinématographique de Saint-Junien ; organisation d'un festival d'été et trois expositions événementielles par an au printemps et en automne. - construction, gestion et entretien d'un musée du papier à Saillat sur Vienne - création, gestion et entretien d'une maison des Troubadours à Chaillas sur Vienne - création, entretien et gestion d'une école de musique intercommunale - intervention musicale en milieu scolaire - création, équipement, entretien et gestion d'un pôle multimédia à Saint Brice sur Vienne et Saint-Victurnien.

- Activités sportives

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : - construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : adjonction d'un bassin couvert à la piscine d'été à Saint-Junien avec gestion et entretien de l'ensemble de cet équipement sportif, piscine d'été et piscine d'hiver; création, entretien et gestion d'un complexe sportif à Oradour-sur-Glane création, équipement, entretien et gestion d'une base nautique à Saint-Victurnien - Transport dans le temps scolaire des enfants du premier degré lié à l'activité du centre aqua récréatif - Transport dans le temps scolaire des enfants du 1er degré du territoire, lié à l'activité de la base VTT

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision et suivi d'un SCOT sur le territoire de la communauté de communes Vienne-Glane

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Mission de mise en cohérence entre les divers PLU et aide technique des services de la communauté de communes Vienne-Glane pour cette mise en cohérence

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports non urbains

- transport régulier local routier de voyageurs

- Etudes et programmation

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Aménagement et entretien des voies communales situées au-delà des panneaux d'entrée d'agglomération pour toutes les communes membres de la communauté de communes Vienne-Glane - Toute voirie nouvelle située au-delà des panneaux d'entrée d'agglomération sera à la charge de la communauté de communes Vienne-Glane. La communauté de communes Vienne-Glane est compétente pour assurer la création, l'aménagement et l'entretien de toute voie nouvelle classée. - Participation aux Voiries et Réseaux (P.V.R.) sur la voirie communautaire : intervention de la communauté de communes Vienne-Glane par convention cadre à la demande d'une commune membre avec mise en place d'un avenant à chaque opération.

Développement touristique

- Tourisme

- création, gestion et entretien d'une Maison de la Vallée de la Vienne à Saint Martin de Jussac - aménagement, gestion et entretien du presbytère de Saint-Martin de Jussac en base VTT et gîtes de grande capacité - réalisation et entretien d'une aire de repos et de pique-nique à Javerdat - création, gestion et entretien d'une aire de repos pour camping-cars à Oradour-sur-Glane - création, équipement, entretien et gestion de pôles d'hébergement à Saint-Victurnien (hâneau de gîtes, camping)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en oeuvre d'un PLH dont les actions seront définies avec précision à l'issue de l'élaboration du document. Ont été pré-établies les actions ci-dessous : - animation des actions de mise en valeur du patrimoine bâti ancien et d'amélioration de l'habitat privé - création, mise en valeur, entretien et gestion d'un patrimoine foncier en vue de réaliser des opérations liées à l'habitat

- Politique du logement non social

Création et gestion des lotissements, y compris la voirie : - lotissement La Source III Saint Martin de Jussac - lotissement L'Étang Saint Martin de Jussac - lotissement Chez Barataud Saint Martin de Jussac - lotissement Les Grillons III Saint Victurnien - lotissement Les Haies Vives Javerdat - lotissement La Châtaigneraie II Saint Brice sur Vienne - lotissement Rentier Oradour sur Glane - lotissement Clos des Vignes II Chaillac sur Vienne - lotissement Les Vignauds Javerdat - lotissement Les Rocheteaux Saint Brice/Vienne - lotissement Les Rochers Sailat/Vienne

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH adhésion à la Fondation du Patrimoine

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Elaboration et mise en oeuvre d'un PLH dont les actions seront définies avec précision à l'issue de l'élaboration du document. Ont été pré-établies les actions ci-dessous : - animation des actions de mise en valeur du patrimoine bâti ancien et d'amélioration de l'habitat privé - création, mise en valeur, entretien et gestion d'un patrimoine foncier en vue de réaliser des opérations liées à l'habitat

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Participation aux actions n° 15, 16, 17, 18, 19, 21 inscrites dans le contrat de Pays d'Ouest Limousin</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Nouvelles technologies de l'information et de la communication : desserte haut débit (la communauté de communes Vienne Glane aura compétence pour veiller à la bonne desserte de son territoire par les différents réseaux permettant l'accès en haut débit, du plus grand nombre d'utilisateurs)</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>création, gestion et entretien des aires d'accueil et de stationnement des gens du voyage</i>
- Autres <i>- création, gestion et entretien de chemins de randonnée dans le cadre de la création d'une boucle sur le territoire de la communauté de communes Vienne Glane : *chemin de randonnée à Saillat/Vienne * chemin de randonnée à Chaillac/Vienne * Bord de Vienne à Saint-Brice/Vienne * chemin de l'arbre et de l'eau à Saint-Martin de Jussac * Entre Vienne et Forêt à Saint Victurnien * Le Bournet à Oradour/Glane * sentier des Feutrières, sentier des Aubespins, sentier Chez le Geai à Saint-Junien * Chemin du Renard, Chemin des Landes, chemin du Sanglier, Chemin de la Perrière à Javerdat. - mise en place et animation d'une démarche de valorisation du petit patrimoine rural non protégé situé sur le parcours des chemins de randonnée transférés</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	384 759
87	SYNDICAT MIXTE VIENNE GORRE (248715807)	SM fermé	38 180
87	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de SUD HAUTE VIENNE (258718741)	SM fermé	55 906
87	SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE (200024743)	SM fermé	76 131

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)